



Actionnable Corporate
Social Responsibility

Contact :

Julie Paumerie

Directrice de la BU RSE (A-CSR)

M + 33 6 73 06 42 02

jpaumerie@investance-partners.com

Newsletter

RSE

Actualité du mois de Février 2026

Sommaire

Actualités sectorielles : Banque, finance, assurances

- Risques ESG et IA : la Banque de France lance l'ODACC
- Les autorités européennes renforcent l'encadrement de la finance durable

Actualités réglementaires

- Assouplissement des obligations de reporting de durabilité et de devoir de vigilance.
- Nouvelles réglementations financières et numériques en 2026.

L'évènement du mois

- TAST'IT X JEN : échanges sur le numérique responsable

Le saviez-vous ?

- Un éclairage scientifique pour repenser la finance durable

Actualités sectorielles

Banque, finance, assurances

Risques ESG et IA : la Banque de France lance l'ODACC

L'Outil de Diagnostic sur l'Alignement au Changement Climatique, service gratuit accessible via l'espace dirigeant de la Banque de France, permet aux entreprises de visualiser les contraintes et aléas climatiques auxquelles elles s'exposent dans les années à venir - voire à plus long terme.

L'objectif : appuyer les décisions sur des diagnostics nourris de données climatiques précises et intégrées, pour un plan d'action plus solide.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du 3ème Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC)

L'ODACC se base sur le scénario de la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au Changement Climatique (TRACC).

Pour rappel, celui-ci prévoit en France métropolitaine une augmentation de 2°C en 2030, 2,7°C en 2050 et 4°C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Les projections de l'outil exploitent des données issues du portail DRIAS de Météo France, analysant des variables climatiques à la maille de 8 km par 8 km sur l'ensemble du territoire.

L'ODACC propose également :

- un indice d'aggravation gradué en 5 niveaux de criticité pour chacun des aléas recensés - chaleur, précipitations, froid, vent, incendie et sécheresse,



- une cartographie interactive prédisant les aléas relatifs à la localisation des établissements et sur le reste du territoire, afin d'anticiper et d'optimiser les décisions stratégiques en matière de logistique, d'implantation, etc,
- un parcours d'adaptation enrichi de dispositifs publics complémentaires en support à la priorisation des mesures.

L'usage fin des diagnostics ODACC confèrera un atout majeur de résilience et de crédibilité ESG.

(Source).

Hausse des risques pour les consommateurs financiers

Dans son dernier Observateur des risques pour les consommateurs dans le domaine financier, l'OCDE analyse les principales évolutions qui affectent la protection des consommateurs sur les marchés financiers.

Le rapport souligne que la transformation numérique du secteur a profondément modifié les pratiques financières : l'accès aux services est aujourd'hui plus simple et plus rapide, notamment grâce aux plateformes en ligne et aux applications mobiles.

Toutefois, cette évolution s'accompagne d'une hausse notable des fraudes numériques, telles que les escroqueries en ligne, l'usurpation d'identité ou encore les tentatives de phishing visant les particuliers.

Par ailleurs, l'OCDE met en évidence la complexité croissante des produits financiers, qui peut rendre leur compréhension difficile pour les consommateurs. Les innovations financières et la multiplication des offres, bien qu'elles puissent favoriser l'accès au marché, accentuent parfois l'asymétrie d'information entre institutions financières et utilisateurs. Dans ce contexte, certains publics et notamment les jeunes, les personnes âgées ou les consommateurs disposant d'un faible niveau d'éducation financière peuvent être particulièrement vulnérables.

Le rapport souligne également l'impact du contexte économique récent. La hausse du coût de la vie et les pressions inflationnistes ont fragilisé une partie des ménages, qui peuvent être amenés à recourir davantage au crédit ou à mobiliser leur épargne pour maintenir leur niveau de consommation.

Cette situation peut accroître les risques de surendettement et de fragilité financière.

Face à ces évolutions, l'OCDE insiste sur la nécessité d'adapter les dispositifs de protection des consommateurs. Le rapport recommande notamment de renforcer la supervision des pratiques du marché, d'améliorer la collecte de données sur les risques émergents et de développer les initiatives d'éducation financière.

L'objectif est de permettre aux consommateurs de mieux comprendre les produits financiers et de prendre des décisions plus éclairées dans un environnement financier en mutation rapide.

(source).



Actualités réglementaires

Assouplissement des obligations de reporting de durabilité et de devoir de vigilance.

Le 24 février 2026, le Conseil de l'Union européenne a donné son feu vert définitif à la simplification du cadre réglementaire relatif au reporting de durabilité et au devoir de vigilance des entreprises, dans le cadre du paquet législatif Omnibus I. Cette réforme modifie deux piliers du droit européen de la durabilité : la CSRD et la CSDDD.



Les seuils d'application des obligations de reporting sont relevés : seules les entreprises de plus de 1 000 salariés et réalisant plus de 450 millions d'euros de chiffre d'affaires devront publier des informations extra-financières détaillées. Les obligations de diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement concerneront principalement les entreprises de plus de 5 000 salariés et 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Ces ajustements réduisent le nombre d'entreprises concernées et repoussent certaines échéances afin de laisser davantage de temps aux acteurs économiques pour s'adapter. L'objectif affiché est de réduire les charges administratives et renforcer la compétitivité européenne, même si certains observateurs craignent un affaiblissement de la transparence sur les impacts sociaux et environnementaux des entreprises.

(source).

Nouvelles réglementations financières et numériques en 2026.

Au-delà des récentes révisions des règles de reporting et de devoir de vigilance, l'Union européenne poursuit en 2026 une dynamique soutenue de renforcement et d'ajustement de son cadre réglementaire, couvrant des domaines aussi variés que la cybersécurité, la fintech et les contrôles aux frontières.

Dans le secteur des technologies financières, plusieurs règlements clé continuent de façonner le paysage réglementaire européen. Parmi eux figurent des cadres comme la DSP3/RSP (relatif aux services de paiement), le DORA sur la résilience opérationnelle des entités financières, la FiDA pour l'accès aux données financières ou encore des normes en matière de lutte contre le blanchiment d'argent (AMLA), ainsi que la mise en place progressive de MiCA pour les marchés de crypto-actifs. Ces dispositifs visent à harmoniser les règles dans un marché numérique en expansion, tout en renforçant la protection des consommateurs et la sécurité des transactions transfrontalières.

Parallèlement, un règlement d'exécution adopté fin janvier 2026 modifie les contrôles officiels et les mesures d'urgence régissant l'entrée de certains produits sur le marché européen, renforçant temporairement les inspections pour certains biens en provenance de pays tiers. Ce texte s'inscrit dans un contexte de vigilance accrue vis-à-vis des chaînes d'approvisionnement mondiales et de sécurité alimentaire.

En matière de cybersécurité, la directive NIS2, qui est entrée en vigueur ces dernières années, continue d'être mise en œuvre par les États membres, imposant des obligations renforcées de gestion des risques et de notification des incidents pour les opérateurs de services essentiels et les infrastructures critiques situés sur le territoire européen.

Ces évolutions illustrent une tendance générale du bloc : adapter son corpus réglementaire aux défis technologiques, économiques et géopolitiques du moment, tout en cherchant à concilier sécurité, innovation et compétitivité. Alors que l'UE s'efforce de répondre à des enjeux aussi divers que la digitalisation des services financiers ou la protection des chaînes d'approvisionnement, la vigilance réglementaire demeure un facteur clé de l'environnement juridique des entreprises et des citoyens européens.

(source).

En lien avec CSRD :

- 📌 **Les entreprises européennes maintiennent le cap sur la durabilité** : Malgré l'Omnibus, elles poursuivent volontairement leur reporting ESG.
- 📌 **Une norme volontaire pour structurer le reporting durable des PME**, et qui simplifie le reporting ESG des PME et leurs démarches.
- 📌 **L.1801 : un standard pour mesurer l'impact environnemental de l'IA** : Un nouveau cadre méthodologique aide les entreprises à mesurer l'impact environnemental de l'IA, utile pour le reporting de durabilité et les exigences CSRD.
- 📌 **La chaîne de valeur encadrée dans le reporting de durabilité** : Le principe de value chain cap limite les informations ESG exigées des PME et ETI non soumises à la CSRD.

L'évènement du mois

TAST'IT X JEN : échanges sur le numérique responsables

Le 3 février, nous avons participé à l'édition spéciale TAST'IT x JEN, organisée à Paris à l'issue de la Journée de l'Écoconception Numérique (JEN).

Cet événement a réuni des acteurs engagés du numérique responsable autour d'un moment convivial d'échanges et de networking.

Dans la continuité des discussions de la journée, cette rencontre a permis de partager des retours d'expérience, d'échanger sur les enjeux d'écoconception et de renforcer les liens au sein de la communauté engagée pour un numérique plus durable.

Cette participation s'inscrit dans notre volonté de soutenir les initiatives favorisant un numérique plus responsable et durable.

Le saviez-vous ?



Le livre plonge au cœur des travaux du GIEC à travers des entretiens exclusifs avec ses experts.

Pour le secteur bancaire et financier, cet ouvrage est une mine d'informations : il détaille les risques climatiques (physiques et transitionnels) et leur impact sur la stabilité économique.

Les scientifiques y insistent sur l'urgence d'intégrer ces données dans les analyses ESG et les décisions d'investissement.

Une lecture incontournable pour comprendre comment la science climatique peut guider la finance vers une transition juste et résiliente.

« Ignorer les alertes du GIEC, c'est prendre le risque de crises financières et sociales sans précédent », rappellent les auteurs.

Un appel clair à repenser les modèles économiques à l'aune des enjeux environnementaux.

Nous vous retrouverons le mois prochain pour de nouvelles actualités.